

Ce qu'il faut savoir concernant les cycles métiers

Version : mars 2019

AVANT LE CYCLE

Remplissez-vous les prérequis ?

Vérifiez les prérequis inscrits sur le programme du cycle que vous souhaitez suivre. Votre demande ne peut être prise en compte que si vous remplissez tous les prérequis.

- ❗ **Vous devez impérativement exercer en santé au travail ou réaliser un stage d'un mois minimum dans un service de santé au travail.** Dans ce dernier cas, votre demande ne sera prise en compte que si vous pouvez justifier d'un lieu de stage.

Comment vous préinscrire ?

Renvoyez le bulletin d'inscription joint complété à info@afometra.org ou par courrier. À réception, votre demande sera inscrite sur une liste d'attente et vous recevrez un mail vous confirmant votre préinscription.

- ❗ **Les cycles métiers se planifient uniquement à partir de listes d'attente qui se constituent par ordre d'arrivée des demandes : plus tôt vous vous préinscrivez, plus vite vous intégrerez une session.**

Les préinscriptions incomplètes (sans retour du bulletin d'inscription) ne sont pas prioritaires.
--

Quelle est la démarche à suivre si vous souhaitez faire financer votre formation par un OPCA ou autre financeur ?

1. Faites-nous une demande de devis sur info@afometra.org.
2. Renvoyez-nous le devis signé.
3. Envoyez le devis à votre financeur.
4. Faites-nous parvenir l'accord de prise en charge au plus vite, une fois que votre demande est validée par votre financeur.

À quel moment votre inscription est-elle prise en compte ?

Quand nous avons suffisamment de personnes inscrites pour constituer une session, nous planifions le cycle. Nous vous envoyons alors un mail qui comporte le programme détaillé du cycle.

Vous y trouvez :

- la planification des différents modules du cycle,
- le contenu détaillé de chaque module,
- le nom et les qualités de chaque intervenant,
- un cahier des charges pour aider à la réalisation du travail personnel : forme requise du travail écrit, organisation de la journée de soutenance, etc.

Il est **IMPORTANT de nous confirmer par retour de mail** l'acceptation des dates pour valider votre inscription à la session et de nous communiquer certains éléments indispensables (numéros Adeli ou RPPS, adresse mail du stagiaire, etc.).

Sans retour de votre part, votre inscription ne peut être confirmée et vous restez inscrit sur la liste d'attente.

Quand recevez-vous les documents administratifs du cycle ?

Au plus tard un mois avant la date de début de la session, nous vous envoyons :

- la convention à nous retourner acceptée,
- les conditions générales de vente,
- la convocation,
- le règlement intérieur.

Pour préparer votre séjour, vous sont également envoyés :

- un plan d'accès du lieu ou des lieux de formation,
- une liste d'hôtels.

Comment augmenter vos chances de réussites ?

Il est important d'être tutoré

Dans le cadre de votre cycle, notamment s'il est validé par une soutenance, il est fortement recommandé d'être accompagné par un tuteur tout au long de votre parcours. Selon les cycles, ce tuteur peut être un médecin du travail ou sinon un IPRP, une infirmière expérimentée, etc.

① Pour le cycle « Assistant(e) technique en santé au travail », les tuteurs et/ou membres de direction sont conviés à assister à la première journée du cycle. Le matin, leur sont présentés les objectifs et les attentes ; l'après-midi est consacré à une formation spécifique sur le tutorat.

Anticiper le sujet du travail écrit qui sera soutenu

Avant le module de préparation du travail écrit ou du mémoire, il est indispensable d'avoir choisi votre sujet d'étude et d'avoir réfléchi à la structuration de votre travail écrit.

Tout au long du cycle, les formateurs sont là pour vous aider dans votre réflexion concernant le choix du sujet de votre soutenance.

PENDANT LE CYCLE

Comment un cycle se déroule-t-il ?

- Les cycles se déroulent à raison d'une semaine par mois.
- La journée de formation commence à 9 heures et se termine à 17 heures.
- Les cycles ne sont pas modulables et doivent être suivis dans leur intégralité.
- L'ordre des modules suit un déroulement logique du point de vue du contenu et de la pédagogie.

Y a-t-il des supports de cours pour chaque module ?

Lors de chaque module vous est remis un support, soit papier, soit électronique.

Pour certains cycles, nous vous remettons **une clé USB Afometra que vous devez garder tout au long du cycle** pour récupérer les documents numériques qui vous sont remis à la fin de certains modules.

Faut-il apporter du matériel ?

Certains modules nécessitent un matériel spécifique (ordinateur, appareils de mesurages, etc.) ou des EPI. Vous serez informé du matériel ou des EPI à apporter en amont du module concerné.

Comment les cycles sont-ils facturés ?

La facturation est faite à l'issue de chaque semaine de cycle.

Pour plus de détail vous pouvez vous reporter aux conditions générales de vente jointes.

Pourquoi faut-il remplir les questionnaires préparatoires ?

Pour une meilleure préparation de certains modules, un questionnaire peut vous être adressé. Il est important de nous le retourner au plus tard une semaine avant le début du module concerné pour que le formateur puisse prendre en compte vos réponses.

Y a-t-il des évaluations au cours du cycle ?

Évaluation des acquis : tout au long du cycle, vous sont proposés par les formateurs des quiz, des cas pratiques, des mises en situation et des questionnaires d'autoévaluation.

Évaluation de la formation :

- À la fin de chaque module du cycle, une fiche d'évaluation vous est remise pour recueillir votre ressenti concernant le module.
- Le jour de la soutenance, une fiche d'évaluation vous est remise pour donner votre impression sur l'ensemble du cycle.
- Il est important de prendre le temps de remplir le plus précisément possible ces évaluations qui sont essentielles pour améliorer la qualité de nos formations.

Si vous êtes absent à un module du cycle, que se passe-t-il ?

Rappel : l'assiduité est requise

Par respect pour le groupe, les intervenants et le contenu du programme, il vous est demandé pendant tout le parcours, en particulier pour les cycles qui sont sanctionnés par une soutenance :

- d'être assidu à tous les modules,
- de respecter les horaires de formation,
- d'éviter de faire usage de vos téléphones portables pendant la formation.

Absence/rattrapage

Toute absence doit être justifiée par un certificat (arrêt maladie, certificat médical attestant votre présence obligatoire auprès de votre enfant, etc.) qui doit être adressé à info@afometra.org.

Toute absence de votre fait ou du fait de votre employeur, sauf cas de force majeure, donnera lieu à une **facturation totale** de la prestation prévue.

En cas d'absence, nous pouvons vous proposer un rattrapage du module que vous avez manqué lors d'une session suivante. Pour information, un module suivi partiellement doit être rattrapé intégralement.

❗ Les rattrapages sont organisés comme les inscriptions, à savoir par ordre d'arrivée sur la liste d'attente. Les rattrapages ne sont pas prioritaires.

APRÈS LE CYCLE

Si votre cycle se conclut par une soutenance devant un jury

La soutenance a lieu environ deux mois après le dernier jour de formation du cycle. La convocation est envoyée au plus tard un mois avant la date du jury, elle contient le déroulé de la soutenance (ordre de passage, localisation, etc.) et **la date butoir de la remise du travail personnel** (versions numérique et papier).

Les éléments pour préparer au mieux cette journée sont détaillés dans le programme du cycle.

Les soutenances s'organisent par demi-journées : chaque stagiaire présente son travail devant le jury (environ 30 minutes), puis à la fin de la demi-journée, le jury délibère et remet les documents de fin de formation (certificats avec précision de la mention obtenue et attestations) aux stagiaires.

❗ IMPORTANT : vous ne pouvez soutenir votre travail personnel devant un jury que si vous avez suivi l'intégralité des modules du cycle.

À quel moment les attestations sont-elles remises ?

Les attestations de fin de formation

Pour les cycles qui ne sont pas validés par un jury, les attestations de fin de formation sont remises aux stagiaires le dernier jour de formation.

Pour les cycles validés par un jury, l'attestation est remise à l'issue de la journée de soutenance.

Les attestations de présence

Les attestations de présence sont remises uniquement sur demande.

❗ IMPORTANT : les attestations et certificats doivent être impérativement conservés. Ils ne pourront faire l'objet de duplicata.